



**FORMULAIRE DE RETRACTATION A L'ATTENTION DU CLIENT
CONSOMMATEUR
(Conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation)**

A compléter le cas échéant et à retourner par email à l'adresse suivante contact@daily-bike.fr
ou par courrier simple à l'adresse suivante : daily-bike 23 bis rue des Treilles 44190 CLISSON.

Je soussigné : déclare par la présente et
en conformité avec la législation sur la vente à distance, user dans le délai légal de mon droit
de renonciation à ma Commande.

Référence du Produit :

Date de la Commande :

Adresse du Client :

Motif (*facultatif*) :

Signature : Date :

INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RETRACTATION

Droit de rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par nous) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

Effets de rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous. Si vous avez demandé de commencer la prestation de services pendant le délai de rétractation, vous devez nous payer un montant proportionnel à ce qui vous a été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informé de votre rétractation du présent contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.